

Pour réviser le barème des PV-vitesse : votre action commence à faire réagir les députés !

L'instauration de la vitesse réglementaire de 80 km/h le premier juillet 2018 déplace de 10 km/h le seuil de l'excès de vitesse. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le nombre de flashes de radars a doublé au mois de juillet 2018 ! Ceci ne manquera pas de faire exploser le nombre de PV.

Mais surtout, on est entrés dans un système de sanctions complètement disproportionnées : désormais, il vous suffit de vous faire flasher une seule fois à 101 km/h sur une belle ligne droite - ce qui n'est jamais que la vitesse normale sur le réseau secondaire en Allemagne et en Angleterre, où la sécurité routière est meilleure qu'en France - et c'est directement le coup de massue, sans sommation:

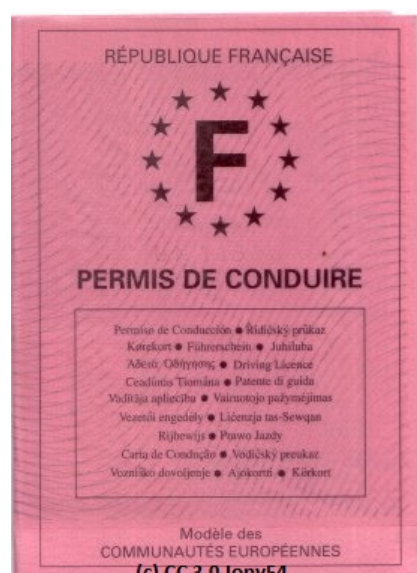
-135 € d'amende

-2 points en moins sur le permis

-et surtout 3 années entières, sans commettre la moindre petite erreur, pour récupérer vos points !

En clair, c'est le début de l'engrenage fatal vers la perte de plus en plus de points et, au final, du permis, avec, pour beaucoup de conducteurs, la perte derrière de leur activité ou de leur emploi. Se pose donc la question d'un légitime assouplissement du barème des sanctions pour excès de vitesse, pour éviter cette véritable casse sociale qui s'annonce.

Interpellés en septembre 2018 par les conducteurs (par carte-pétition et par e-mail), dans le cadre d'une campagne organisée par la Ligue de Défense des Conducteurs, les députés ont pris position. Voici les réponses qu'ils ont adressées à l'association.



Réponses des députés par ordre de département et, dans chaque département, par ordre alphabétique

(Cette liste est évolutive: les réponses sont publiées au fur et à mesure de leur

Pour réviser le barème des PV-vitesse : votre action commence à faire réagir les députés !

réception par l'association) :

en cliquant sur le nom d'un député, vous pouvez lire son point de vue sur la réévaluation du barème des sanctions pour excès de vitesse.

1) Les députés qui s'engagent à vos côtés :

M. [Jean-Louis Bricout, député de l'Aisne](#) (02)

M. [Hervé Saulignac, député de l'Ardèche](#) (07)

Mme [Frédérique Meunier, députée de la Corrèze](#) (19)

M. [Olivier Marleix, député d'Eure-et-Loir](#) (28)

M. [Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir](#) (28)

M. [Alain David, député de la Gironde](#) (33)

M. [Thierry Benoit, député d'Ille-et-Vilaine](#) (35)

Mme [Sophie Auconie, députée de l'Indre-et-Loire](#) (37)

Mme [Emilie Chalas, députée de l'Isère](#) (38)

M. [Olivier Véran, député de l'Isère](#) (38)

M. [Pierre Morel-A-L'Huissier, député de la Lozère](#) (48)

M. [Philippe Gosselin, député de la Manche](#) (50)

Mme [Lise Magnier, députée de la Marne](#) (51)

Mme [Béatrice Descamps, députée du Nord](#) (59)

M. [Pierre Vatin, député de l'Oise](#) (60)

M. [Bruno Bilde, député du Pas-de-Calais](#) (62)

Mme [Christine Pirès-Beaune, députée du Puy-de-Dôme](#) (63)

Mme [Florence Lasserre-David, députée des Pyrénées-Atlantiques](#) (64)

Mme [Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées](#) (65)

Pour réviser le barème des PV-vitesse : votre action commence à faire réagir les députés !

M. [Rémy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire](#) (71)

Mme [Sylvie Tolmont, députée de la Sarthe](#) (72)

Mme [Sira Sylla, députée de Seine-Maritime](#) (76)

M. [Jean-Louis Masson, député du Var](#) (83)

M. [Jean-Claude Bouchet, député du Vaucluse](#) (84)

M. [Stéphane Viry, député des Vosges](#) (88)

M. [Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne](#) (91)

2) Les autres réponses :

Mme [Delphine Bagarry, députée des Alpes de haute-Provence](#) (04)

M. [Grégory Besson-Moreau, député de l'Aube](#) (10)

Mme [Fannette Charvier, députée du Doubs](#) (25)

Mme [Françoise Dumas, députée du Gard](#) (30)

Mme [Emmanuelle Ménard, députée de l'Hérault](#) (34)

Mme [Nathalie Sarles, députée de la Loire](#) (42)

Mme [Audrey Dufeu Schubert, députée de Loire-Atlantique](#) (44)

M. [Francis Vercaemer, Député du Nord](#) (59)

Mme [Martine Wonner, députée du Bas-Rhin](#) (67)

Mme [Typhanie Degois, députée de Savoie](#) (73)

Mme [Florence Granjus, députée des Yvelines](#) (78)

Mme [Marie Lebec, Députée des Yvelines](#) (78)

M. [Jean-Michel Clément, député de la Vienne](#) (86)

Mme [Marie Guévenoux, députée de l'Essonne](#) (91)

M. [Jacques Marilossian, député des Hauts-de-Seine](#) (92)

Pour réviser le barème des PV-vitesse : votre action commence à faire réagir les députés !

Mme [Celine Calvez, députée des Hauts-de-Seine](#) (92)

M. [Aurélien Taché, député du Val-d'Oise](#) (95)